

Ozone : le Vaucluse placé sous surveillance



À compter de demain, jeudi 30 juillet, le Vaucluse passe en procédure d'information-recommandations pour pollution à l'ozone. En cause : un épisode de chaleur favorisant l'accumulation des polluants dans l'atmosphère. Les autorités renforcent les contrôles routiers et industriels tandis que les personnes les plus fragiles sont invitées à limiter leurs efforts physiques aux heures les plus chaudes.

Avec l'épisode caniculaire annoncé sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les conditions atmosphériques deviennent particulièrement propices à la formation d'ozone, un polluant dit 'secondaire', qui ne provient pas directement des activités humaines mais résulte de la réaction, sous l'effet d'un fort ensoleillement, entre les oxydes d'azote émis notamment par le trafic routier et certains composés organiques volatils.

Quand la canicule transforme le soleil en fabrique d'ozone

C'est précisément cette combinaison de températures élevées, d'ensoleillement intense et d'un air peu brassé qui conduit les prévisionnistes d'AtmoSud à anticiper le dépassement du seuil d'information-recommandations dès ce jeudi 30 juillet. La procédure préfectorale est donc activée sur l'ensemble du département.

Une pollution invisible mais bien réelle

Contrairement aux particules fines, l'ozone est un gaz invisible. Irritation des yeux et des voies respiratoires, toux, gêne respiratoire ou diminution des capacités pulmonaires peuvent apparaître, notamment chez les enfants, les personnes âgées, les femmes enceintes, les personnes souffrant

Ecrit par Mireille Hurlin le 29 juillet 2026

d'asthme ou de maladies cardiovasculaires, mais aussi chez les sportifs pratiquant une activité soutenue en extérieur.



Copyright Préfecture de Vaucluse

Pas d'efforts physiques

Les autorités sanitaires recommandent d'éviter les efforts physiques les plus intenses durant les heures les plus chaudes de la journée, de privilégier les sorties tôt le matin ou en soirée et de maintenir les traitements médicaux habituels pour les personnes concernées.

Des contrôles renforcés dans tout le département

[Thierry Suquet](#), le préfet de Vaucluse a également demandé un renforcement des contrôles sur le terrain. Les forces de l'ordre intensifieront les contrôles de vitesse, les vérifications antipollution des véhicules, le contrôle des visites techniques ainsi que la recherche de cyclomoteurs débridés. Les inspections concerneront également certaines installations industrielles classées pour la protection de l'environnement (ICPE), tandis que le respect de l'interdiction de brûlage des déchets verts fera l'objet d'une vigilance accrue.

En pratique

La procédure d'information-recommandations est activée jeudi 30 juillet sur l'ensemble du Vaucluse. Les habitants sont invités à suivre l'évolution de la qualité de l'air et les recommandations sanitaires diffusées par AtmoSud et les autorités de santé. Pour toutes informations complémentaires : Evolution du pic de pollution [ici](#). Les recommandations sanitaires et comportementales [ici](#).

Source préfecture

Mireille Hurlin